

Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

L'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe

Réseau Capacitation Citoyenne

**Ecole de la Ville,
école de la vie,**

**l'Atelier de Travail Urbain
de Grande-Synthe**



Préambule	1
-----------	---

l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe	5
---	---

l'Atelier de Travail Urbain et le réseau Capacitation Citoyenne	13
--	----

*Compte rendu des rencontres de l'ATU et du réseau
Capacitation Citoyenne des 13 janvier et 9 février 2000*

Publics	14
<i>Un espace neutre pour trois partenaires</i>	

Réseaux	18
<i>Où les liaisons les plus étroites ne sont pas dans la proximité</i>	

Influence sur l'action publique	20
<i>Un outil de coproduction</i>	

Décision	22
<i>Où la décision se construit sans déresponsabiliser les élus</i>	

Projet	23
<i>Comprendre le fonctionnement de la démocratie locale</i>	
Règles	26
<i>Où la pérennité dépend de l'affichage des règles</i>	
Animation	28
<i>Une nécessaire neutralité pour assumer le conflit</i>	
Sujets abordés	30
<i>De l'urbain au croisement des thématiques</i>	
Echelles de territoire	32
<i>De la proximité à l'agglomération, l'apprentissage de la ville</i>	
Transformation des participants	34
<i>Où l'on améliore ses capacités de dialogue</i>	

Préambule

Ce livret fait partie d'une série. Il est une des cartes d'identité du réseau constitué dans le cadre de notre étude-action. Celle-ci met en relation, pour qu'elles se fécondent réciproquement, des expériences de formation à la gestion urbaine et sociale de la ville, menées au Brésil, au Sénégal et en France.

A Fortaleza au Brésil, en réponse à une demande d'organisations de base, le "Cearah Periferia", une ONG locale, a mis en place une formation de leaders de quartiers populaires pour leur permettre de devenir des interlocuteurs crédibles sur les questions urbaines.

Au Sénégal, des associations, notamment les “Associations Sportives et Culturelles”, qui ont pris en charge une part importante des responsabilités qui devraient être assumées par l’action publique, se regroupent pour créer autour du “CERPAC” un centre de ressources, de formation et d’échanges.

En France, les populations engagées dans des processus collectifs ne formulent que rarement des demandes explicites de “formation”. En revanche, certaines s’interrogent sur les moyens qui favorisent et améliorent leurs capacités à intervenir et participer à l’action collective, sur les chemins qui permettent à l’individu isolé d’être mieux armé pour pouvoir intervenir avec d’autres dans un projet social.

Nous n’avons pas trouvé dans la terminologie française le mot qui corresponde à ce type de processus. Mais les Brésiliens et les Sénégalais utilisent pour cela le terme de “capacitation citoyenne”, c’est-à-dire une démarche qui permet aux gens de renforcer et développer leurs capacités à exercer leur rôle de citoyen.

C'est donc à partir de cette notion que nous avons questionné des dispositifs de participation et de formation au Brésil, au Sénégal et en France pour révéler ce qui, dans leur mode d'action, contribue à une "capacitation citoyenne" pour améliorer les capacités des participants à transformer leur rapport personnel à l'implication dans des projets collectifs, voire même dans la gestion urbaine globale.

Des travaux préalables nous ont permis d'élaborer une série de questions :

- rencontres avec des dispositifs dans l'agglomération grenobloise et dans le Nord-Pas-de-Calais ;
- séminaire à Guédiawaye dans la banlieue de Dakar, avec des acteurs du Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération de Grenoble, de Fortaleza, de Porto Alegre ;
- auto-évaluations de "Ville et Participation Citoyenne" à Dunkerque et de "l'Atelier de Travail Urbain" à Grande-Synthe.

Nous avons ensuite rencontré les différents dispositifs deux ou trois fois, sur la base de cette liste de questions. La série de livrets est le résultat de ce travail mené par chacun des groupes rencontrés.

Après une présentation succincte de leur expérience, son contexte, son origine, son fonctionnement, le public touché..., une seconde partie restitue leurs débats à partir de la grille de lecture, sans interprétation.

Les participants à l'élaboration de ces livrets sont différents selon les dispositifs étudiés. Ce sont parfois tous les participants du dispositif, plus souvent quelques volontaires. Ils rassemblent quelques fois aussi des élus ou des professionnels, mais plus souvent seulement des "habitants" ou des membres d'associations.

Un livret final, élaboré après une rencontre générale de représentants de tous les dispositifs étudiés, propose une synthèse et une interprétation concluant l'étude-action.

La coordination de l'étude-action



l'Atelier de Travail Urbain de Grande-Synthe

Grande-Synthe, dans le département du Nord, est une commune de l'agglomération dunkerquoise qui compte 25 000 habitants. "Ville champignon" des années 60 et 70, elle a été construite rapidement pour accueillir les salariés de la grande industrie, en particulier de la sidérurgie, avec l'implantation d'une grande unité de production d'Usinor (actuellement Sollac). Le Nord de la ville a été élaboré en procédure ZUP, le Sud en procédure ZAC.

Dans les années 80, l'industrie sidérurgique réduit fortement son personnel, les Grand-Synthois sont les premiers touchés par ces licenciements, au point que beaucoup quittent la région et que la démographie communale régresse. La municipalité s'engage alors avec les bailleurs sociaux dans la démolition de près de 2000 logements dégradés qui laissent la ville démantelée. Malgré l'action de la municipalité pour faire de la commune une ville verte et fleurie, les espaces extérieurs sont démesurés, sans lieux de rencontre et de convivialité, avec des espaces publics hors d'échelle humaine.

Souvent issus du syndicalisme ouvrier, les Grand-Synthois ont une grande culture du débat. Mais ils sont aussi quelquefois déçus de la façon dont les décisions en matière d'urbanisme ou de logement n'ont pas pris en compte leur point de vue.

En 1993, la commune lance avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme l'idée d'un Projet Urbain global, "Grande-Synthese 2020". Après présentation publique d'un diagnostic d'ensemble qui remet en cause les images et clichés négatifs de la ville, et avec l'appui de l'Agence d'Urbanisme et du bureau d'étude « arpenteurs », les élus décident de mettre en débat ce projet de façon permanente au sein d'un Atelier de Travail Urbain.

Local provisoire d'accueil du public. Lieu de documentation, de ressource, d'exposition et de réunion, au cœur de la ville.



Créé en mars 1994, son fonctionnement n'a jamais été interrompu depuis.

D'abord destiné aux élus, aux professionnels et à des représentants d'associations d'habitants, l'ATU s'ouvre à tous les habitants qui le désirent dès janvier 1995.

Son objectif est de préparer la décision en matière d'aménagement, décision qui reste de la responsabilité des élus. Pour cela, l'Atelier prend de multiples formes : visites de sites, réunions plénières, ateliers thématiques ou de construction de maquettes, exposés didactiques, voyages d'études, chantiers de réalisation par des jeunes en insertion, ateliers de découverte de la ville pour les enfants...

Animé par « arpenteurs », il est préparé depuis trois ans par un Comité de Pilotage auquel participent des élus, des professionnels et des habitants.

Après plusieurs évolutions de son organisation, il fonctionne actuellement à raison de deux journées complètes de réunion plénière tous les deux mois. Entre ces séances, des réunions spécifiques permettent d'avancer sur des projets particuliers qui sont ensuite présentés en plénière.

Un local (préfabriqué installé au cœur du principal projet d'aménagement) permet d'accueillir le public et réunit une documentation sur l'ensemble des projets de la ville. Trois personnes sont maintenant en charge de l'organisation du dispositif dans les services municipaux : une coordinatrice qui est aussi animatrice de toutes les réunions particulières, une secrétaire hôtesse d'accueil dans le local de l'ATU et une secrétaire dans les services. Le conseiller municipal délégué à l'urbanisme est le porteur politique du dispositif. Le Maire et quatre de ses adjoints sont présents lors des réunions plénières plus des deux tiers du temps.

Les comptes rendus de l'ATU font l'objet d'une publication bimestrielle diffusée par courrier aux participants et mise à disposition de tous dans les lieux publics. Des "fiches projets" font régulièrement le point de l'avancement des projets de façon illustrée. Le journal municipal et la télévision locale rendent compte régulièrement des travaux de l'ATU .

Le fichier de l'ATU regroupe actuellement plus de 300 personnes dont les deux tiers d'habitants. Trente à quatre-vingts personnes sont présentes aux réunions. Les habitants les plus assidus ont plus de quarante ans, souvent retraités ou chômeurs, hommes et femmes en nombre équivalent. Au-delà des habitants et des élus de la commune, des techniciens municipaux, des professionnels privés, la Communauté Urbaine, les bailleurs, l'Agence d'Urbanisme, des aménageurs, des représentants de l'état participent assidûment.

Les sujets de débat sont surtout liés à l'aménagement de la ville, à l'élaboration de nouveaux espaces publics, places, jardins, cheminements piétons etc... Mais ils s'élargissent de plus en plus et traitent par exemple de la sécurité urbaine, des ordures ménagères, de l'Internet, de développement durable, de gestion des espaces verts, de logement...

Pour préfigurer le projet d'une place, les participants de l'A.T.U. dessinent en grandeur réelle sur le site les limites de l'espace projeté avec du rubalise rouge et blanc et des cannes de bambou.



Depuis décembre 1995, l'organisation du dispositif est elle-même sujette à débat et évaluation, et les participants ont été impliqués dans plusieurs recherches-actions sur les méthodes et les exigences de la participation.

De nombreux partenaires extérieurs à la ville viennent visiter le dispositif, participer à des séances ou demandent que l'ATU soit présenté chez eux, plusieurs expériences ont commencé après ces rencontres dans différentes villes françaises.

Positionné comme un des outils de gouvernance sur la gestion urbaine, l'ATU est perçu comme un lieu qui permet à ses participants de mieux comprendre et d'avoir prise sur l'organisation d'une part de l'action publique. C'est ce qui fait dire à l'un de ses participants en décembre 1995 : *« L'ATU, c'est une école de la ville, une école de vie »*.

L'ATU et le réseau Capacitation Citoyenne

Compte rendu des rencontres de
l'ATU et du réseau Capacitation
Citoyenne des 13 janvier et 9 février
2000

*Repérage sur le site de la ZUP des cheminements
sauvages par des habitants, des élus et des
professionnels, ensemble.*



L'ATU expose dans toutes ses présentations et dans son fonctionnement la nécessité de rassembler les trois partenaires de la gestion de la ville que sont les élus, les professionnels et les habitants. C'est une des affirmations les plus marquées dans ses règles de fonctionnement et l'évolution de ces règles depuis six ans a souvent eu comme objectif de permettre aux trois partenaires de participer à toutes les instances liées à l'ATU (comités de pilotage, jurys de concours, présentations du dispositif à d'autres publics, réunions publiques d'urbanisme...).

Les habitants présents à l'ATU sont pour certains représentants d'un collectif, d'une association, d'autres sont là en tant qu'individus, certains affirment que leur participation à l'ATU leur a permis de s'impliquer dans d'autres collectifs.

Cependant, les habitants affirment qu'ils ont quelquefois ressenti le besoin de se retrouver entre eux, en particulier pour vérifier qu'ils ne se faisaient pas manipuler. Cela n'a pas toujours été bien perçu par les autres partenaires.

Deux hypothèses sont à questionner quant à cette impression énoncée principalement par des habitants :

- Est-ce la méfiance des élus face à l'éventualité de voir se constituer des contre-pouvoirs qui rend difficiles ces tentatives ?
- Ou est-ce simplement la conséquence d'une autocensure des habitants eux-mêmes qui ne se donnent pas la légitimité de s'auto-organiser ?

Alors que cela n'est pas entré dans les habitudes, chacun trouve naturel que les habitants puissent eux aussi fonctionner comme les élus et les professionnels qui se réunissent régulièrement en séminaires, journées d'études ou réunions techniques.

Un groupe d'habitants, Trait d'Union, fonctionne depuis trois ans. Ses objectifs sont d'élargir les publics de l'ATU, en particulier pour toucher davantage de jeunes et faire connaître le dispositif.

Et depuis la rencontre de l'ATU avec le réseau Capacitation Citoyenne, est-ce le fait du hasard, deux nouvelles réunions entre habitants sont désormais systématisées avant et après les deux jours de réunion plénière. Cela n'a d'ailleurs pas été immédiatement intégré ni compris par tous, et certains habitants y portent un regard inquiet lors de notre seconde rencontre, sans doute par crainte de voir un groupe leader se constituer.

Derrière cette question, c'est l'identité d'un groupe qui est posée. L'ATU n'est pas une association, ce n'est pas non plus un service public, son statut n'est pas institutionnalisé et chacun y est invité comme individu.

Sa légitimité dépend de sa capacité à ne pas se laisser approprier par un public plutôt qu'un autre. Ceci produit sans doute en partie cette difficulté à légitimer des groupes issus du dispositif et s'instituant de façon autonome.

Le "Jardin des Senteurs", un des projets débattus et conçus à l'ATU, et réalisé par des jeunes en formation-insertion.



Réseaux

Où les liaisons les plus étroites ne sont pas dans la proximité

L'ATU a tissé un réseau national important et a contribué à relier la ville de Grande-Synthe avec d'autres expériences françaises. Désormais, un réseau sur la citoyenneté se réunit régulièrement avec quatre autres villes, Echirolles, St-Jean-de-Bray, Moissy-Cramayel et Cran-Gevrier. Des relations se tissent avec des expériences plus proches, comme à Saint-Pol-sur-Mer, au Carré-de-la-Vieille à Dunkerque, au Bois-Blanc à Lille. Quelquefois, c'est en rencontrant ses voisins très loin de chez soi que se créent les raisons d'un lien. C'est par exemple lors de rencontres au colloque de Nantes "Le Jardin dans tous ses états" que les liens entre l'ATU de Saint-Pol-sur-Mer et l'ATU de Grande-Synthe se sont noués concrètement.

Mais les participants craignent que l'action de l'ATU ne soit pas assez connue au sein même de la population de Grande-Synthe. Le réseau, c'est aussi le réseau de voisinage. Chaque acteur de

l'ATU est un peu un relais entre l'action municipale et ses voisins, mais ce n'est pas simple à assumer, y compris par rapport à l'exigence de rester indépendant du pouvoir politique.

Est-ce que la réalité des liens et réseaux entretenus par l'ATU et ses participants ne révèle pas, paradoxalement, une difficulté à créer des liens de proximité ?

De même, la constitution et l'entretien de réseaux ne sont-ils pas encore et surtout du ressort de l'institution, de la municipalité ? L'ATU a-t-il suffisamment d'autonomie pour créer et entretenir des relations étroites avec d'autres institutions ? Est-il possible par exemple de tisser des liens dans l'intercommunalité si la volonté politique n'y est pas prête ?

Influence sur l'action publique

Un outil de coproduction

On ne peut que difficilement isoler l'origine d'un projet, même si on ressent confusément que l'habitant est rarement le déclencheur initial. Les idées émergent du lieu de débat. C'est le dispositif qui induit des formes de transformation et d'innovation. Le dispositif est, de fait, un lieu de coproduction des politiques publiques de la ville.

Les modes opératoires de chacun ont évolué, particulièrement ceux des professionnels. Ils ont transformé leurs modes d'expression, de l'art du camouflage derrière le langage technique à l'énoncé clair s'appuyant sur des outils lisibles. Leur posture a changé : en termes de responsabilité, ils sont en charge seulement de leur domaine de compétence, ce qui leur permet d'affirmer plus clairement ce point de vue, celui des autres domaines étant porté par d'autres.

Ainsi, un urbaniste dit pouvoir défendre l'urbanisme, sa culture, son histoire, ses tendances, sans avoir à porter pour d'autres les raisons sociales, politiques, ou juridiques.

L'ATU est aussi un lieu de valorisation des compétences et des savoir-faire de ces professionnels.

Certains projets portés par l'ATU depuis plusieurs années semblent mieux armés pour résister à l'érosion du temps qui est souvent la cause de la disparition dans l'aménagement urbain. Par exemple, le projet de la Promenade des Jardins, aménagement progressif d'un cheminement piéton reliant les cinq quartiers de la ville entre eux et animé par de petits jardins extraordinaires, est porté par une telle assemblée passionnée qu'on ne pourrait pas interrompre sa réalisation, comme on peut le faire quand le seul porteur est un paysagiste isolé.

Décision

Où la décision se construit sans déresponsabiliser les élus

L'ATU n'est pas un lieu de décision. C'est une règle de fonctionnement énoncée et répétée régulièrement qui confirme de façon volontariste que la décision en matière de politique publique de la ville est de la responsabilité des élus.

Cependant, chacun confirme que les décisions des élus sont rarement en contradiction avec ce qui s'est dit à l'ATU. Et l'élu, porteur du projet amené à la décision, puise dans les débats qui s'y déroulent l'argumentaire qui lui permet de convaincre ses collègues.

La parole des trois partenaires sur un même plateau au même moment est considérée comme une étape privilégiée dans la construction de la décision, la responsabilité de la décision étant finalement peu revendiquée par les professionnels et les habitants.

L'objectif de l'ATU est bien de constituer un lieu de débat sur les projets d'aménagement de la ville. Le projet est donc au cœur du dispositif.

Le temps que mettent les projets à sortir de terre est un réel handicap et provoque pour beaucoup une frustration importante. Cependant, la plupart des participants restent assidus.

“Voyage” à Grande-Synthe pour comprendre et mieux connaître la ville. Ici, les participants sont sur la terrasse d'une tour HLM, rare point de vue en hauteur.



Ce qui prouve que leur intérêt n'est pas limité à la concrétisation des projets. Autre chose est en jeu, qui est sans doute du registre de mieux comprendre le fonctionnement de l'action publique et de pouvoir jouer un rôle dans sa production. C'est finalement grâce à un équilibre entre projet, théorie et réflexion collective que la mobilisation reste aussi forte.

Les présentations théoriques sur les principes de gestion de la ville, les débats sur une thématique générale ou les visites de réalisations dans d'autres communes sont suivis de façon aussi passionnée que les débats sur un projet grand-synthois. Si le projet paraît nécessaire, il n'est pas le seul moteur de la mobilisation et du plaisir que chacun des participants prend dans ce lieu. Un participant dira un jour dans une réunion sur l'évaluation du dispositif lui-même : « *Je croyais que participer, ça voulait dire mettre sa part, j'ai découvert peu à peu que c'était vrai, mais qu'on*

repartait avec une part encore plus importante : on y découvre les mécanismes de la démocratie locale et l'on peut alors y prendre une place. »

Une "Feuille d'ATU" informe tous les deux mois de l'avancée des débats sur chaque sujet et de l'ordre du jour des prochains ateliers. Des "Fiches Projets" paraissent régulièrement pour présenter avec des plans ou des images le déroulement des projets.



Règles

Où la pérennité dépend de l'affichage des règles

Les règles de fonctionnement ont été proposées à l'origine par des professionnels extérieurs (AGUR, « arpenteurs »). Depuis, elles ont relativement évolué sous l'impulsion de réunions d'évaluation dans lesquelles tous les participants intervenaient.

Mais tout n'est pas énoncé, sans d'ailleurs qu'il y ait une revendication à ce que tout le soit, ni non plus la volonté de cacher quoi que ce soit. Par exemple, le budget de fonctionnement du dispositif n'est pas explicite et l'origine de ses financements, si l'on sait qu'elle est principalement municipale, n'est pas connue.

Pour les participants présents lors de notre rencontre, c'est le signe que le dispositif est l'affirmation d'une volonté forte du Maire mais que sa pérennité en dépend aussi. L'ATU pourrait-il survivre à un changement politique de la municipalité ? Si l'ATU avait une forme

associative, il faudrait bien rendre des comptes chaque année sur l'exercice de son budget. Il faudrait sans doute aussi évaluer ce qu'il "rapporte".

Ne faudrait-il pas aussi chercher à diversifier les sources de financement pour l'instituer comme outil de gestion durable de la ville ?

Au-delà du financement, la nécessité de clarifier l'ensemble du fonctionnement du dispositif paraît un point d'évolution intéressant à mettre en œuvre. Ce serait un premier élément de constitution d'une évaluation pouvant être un des garants de la durée de l'ATU.

Animation

Une nécessaire neutralité pour assumer le conflit

L'ATU est doté depuis son origine d'un animateur extérieur. Sa mission paraît essentielle aux participants. Son positionnement neutre par rapport à tous les participants est crucial. C'est probablement le Maire qui, en accordant sa confiance, a contribué à fonder cette légitimité. Un agent des services municipaux pourrait-il être indépendant vis-à-vis de son élu et de sa hiérarchie de la même façon qu'un intervenant extérieur ? Ceci paraît d'autant plus difficile que son rôle n'est pas de construire du consensus mais de permettre au dispositif d'être efficace même, et peut-être surtout, dans le conflit.

Il lui faut donc un mandat très clair qui lui donne la légitimité de tous pour que chacun s'exprime et soit écouté au même niveau, au moment du débat. Son rôle peut être celui de la médiation, de la traduction, mais quelquefois aussi de la provocation, pour permettre au conflit d'émerger.

Il doit avoir des capacités de synthèse pour rendre le débat efficace.

Il faut qu'il connaisse bien le terrain et le contexte, mais qu'il n'y soit pas impliqué. C'est un rôle qui requiert une compétence et donc une formation particulière. D'aucuns pensent qu'au-delà de la compétence, si l'éthique est primordiale, la personnalité de l'intervenant joue un grand rôle.

Exposition itinérante et interactive des travaux de l'ATU dans un bus circulant dans tous les quartiers de la ville.



Sujets abordés

De l'urbain au croisement des thématiques

L'ATU a comme principal objet l'urbain. Mais les participants sont conscients qu'il est nécessaire d'élargir à d'autres thématiques, que la ville ne peut se gérer et se construire dans le cloisonnement.

Cela pose la question des domaines de compétences accordés au dispositif, et au sentiment d'ingérence ressenti par d'autres dispositifs. Certains services municipaux, souvent ceux qui ne connaissent pas l'ATU, sont eux aussi réticents à cette ouverture nécessaire et y voient quelquefois une forme de contre-pouvoir. N'est-ce pas une confirmation de l'influence du processus et, en quelque sorte, une preuve de sa valeur ? Mais peut-on comprendre qu'on puisse avoir une influence sur l'action publique sans pour autant constituer un contre-pouvoir politique ?

Cependant, la condition de l'ouverture passe par l'exigence de rester sur l'objet du débat. Il ne faudrait pas se mettre à discuter de tout et quitter le concret. Il faut être attentif à trouver des règles du jeu qui permettent de rester sur le sujet proposé sans se perdre dans des digressions improductives.

Plusieurs fois par an, les participants de l'ATU vont visiter des villes et voient ainsi ce qui se fait ailleurs. Ici, à Louvain-la-Neuve en Belgique, on teste le revêtement de bois et les dimensions de la place.



Echelles de territoire

De la proximité à l'agglomération, l'apprentissage de la ville

L'ATU propose la participation à l'échelle de l'ensemble de la ville. L'intérêt qu'il suscite dès l'origine vient contredire l'idée reçue que l'implication des habitants n'est possible que dans la proximité, seule échelle de territoire qui serait capable de susciter leur mobilisation. Certains participants affirment que c'est grâce à ce dispositif qu'ils ont pu dépasser leurs problèmes de proximité sur lesquels ils avaient une relation individuelle et revendicative avec la Mairie.

Certains projets débattus concernent des territoires intercommunaux (Grande-Synthe / Fort-Mardyck / Dunkerque). La réglementation intercommunale en matière de protection des sites industriels comme le dispositif communautaire des "Projets de Territoires" ont fait l'objet de longues présentations. Mais il reste de fortes réticences de certains Grand-Synthois à s'impliquer sur cette échelle d'agglomération.

Ne va-t-on pas vers une perte de compétence du niveau communal et le Grand Dunkerque ne va-t-il pas décider à la place des Grand-Synthois ? La “richesse” de la ville ne va-t-elle pas bénéficier à d’autres communes ?

Selon les acteurs rencontrés, seule la conscience de territoires suffisamment vastes permet de comprendre les nécessaires intérêts et solidarités à instaurer de manière intercommunale.

Après avoir repéré les cheminements piétons, l'un d'entre eux est choisi comme privilégié et dessiné sur le site grâce à une traceuse pour terrain de sport.



Transformation des participants

Où l'on améliore ses capacités de dialogue

Chacun des participants affirme s'être transformé par sa présence à l'ATU. Les habitants ne sont pas les seuls à le dire, loin s'en faut. Les professionnels parlent d'un changement de regard, de modification dans leurs modes opératoires, et la compétence de savoir travailler dans ce contexte est une valorisation qu'ils affichent. Des élus rapportent qu'ils y apprennent leur "métier d'élu". Tous annoncent l'amélioration de leur capacité à s'exprimer en public, à défendre leur point de vue, à améliorer leur écoute, à apprendre la patience, donc à enrichir leur capacité de "dialogue".

Par ailleurs, l'apprentissage de la prise de parole est considéré en soi comme un moyen d'améliorer les capacités des participants à décider. Ceci est en fait une dimension commune à l'ATU et à toute autre structure collective, comme les associations.

Cet apprentissage commun pose la question du renouvellement des participants, les nouveaux venus se sentant en incapacité d'intervenir aussi facilement que la majorité des acteurs et se sentant dépassés.

Un Atelier d'Enfants présente son travail de lecture du quartier dans une exposition en plein air sur la principale place du quartier.



Les habitants ne revendiquent pas pour autant une reconnaissance “professionnelle” et affirment l’importance de leur statut de bénévole, seule garantie d’indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Pour autant, ils ne veulent pas prendre en charge les frais induits par leur participation.

Enfin, l’ATU est un outil de valorisation de l’image de la ville qui s’est fait connaître nationalement par cette expérience. Ce qui, à l’occasion de rencontres à l’extérieur de la ville, valorise aussi le discours de chacun, habitant, professionnel ou élu.



**Participants des rencontres de l'ATU et du réseau
Capacitation Citoyenne :**

Patrick Bodart, Francis Bouchard, Marie-Paule Cousin,
André Demarthe, Michel Dumont, Michel Jonquel,
Valérie Lansart, Joëlle Lefeyer, Pierre Mahey, Gaëlle
Maubert, Olivier Rouchon, Jean-Marie Vermeerch, Hélène
Verrière, Jean Ysebaert.

Rédaction du livret :

Pierre Mahey

**Contact de l'Atelier de Travail Urbain à Grande-
Synthe :**

Hélène Verrière, Coordinatrice de l'ATU
Mairie de Grande-Synthe
place François Mitterrand - B.P.149
59760 Grande-Synthe
Tel : 33(0)3 28 62 77 00

L'équipe du réseau Capacitation Citoyenne :

AGUR (Agence d'Urbanisme
de la Région Flandres Dunkerque)
e-mail : com.agur@netinfo.fr
Tél. : 33(0)3 28 58 06 30

Jean Ysebaert
38, quai des Hollandais
59 140 Dunkerque
Fax : 33(0)3 28 59 04 27

arpenteurs
e-mail : arpenteurs@free.fr
Tél. : 33(0)4 76 53 19 29
Fax : 33(0)4 76 53 16 78

Pierre Mahey
9, place des Ecrins
38 600 Fontaine

AURG (Agence d'Urbanisme
de la Région Grenobloise)
e-mail : martine.toulotte@wanadoo.fr
Tél. : 33(0)4 76 28 86 00

Martine Toulotte
21, rue Lesdiguières
38 000 Grenoble
Fax : 33(0)4 76 28 86 12

CERPAC (Centre d'Etudes et de Recherches
Populaires pour l'Action Citoyenne)
Tél. : (00)22/18 37 12 10

Sidiki Abdoul Daff
e-mail : sidiki.daff@sentoos.n

Periferia
e-mail : periferia@skynet.be
Tél./Fax: (00)32/2 544 07 93

Patrick Bodart
45, rue de Hollande
B-1060 BRUXELLES

Conception graphique et réalisation : © « arpenteurs » 2000
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.



Réseau Capacitation Citoyenne

Etude-Action pour la formation des habitants à la gestion urbaine et sociale de la ville

Financement de l'Etude-Action :

Délégation Interministérielle à la Ville, UNESCO, Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque.

Financement de l'impression :

Région Nord-Pas-de-Calais, Communauté Urbaine de Dunkerque, Agence d'Urbanisme de la Région Flandres Dunkerque.

